



S O C I E T E  
F R A N Ç A I S E  
D E S U R B A N I S T E S

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

## EXERCICE 2013-2014

### RAPPORT D'ACTIVITÉS, RAPPORT MORAL

Début 2013, nous nous étions vigoureusement investis dans la concertation lancée par Madame la ministre Cécile Duflot pour la loi Logement-urbanisme, et en avril 2013, nous ouvrons une nouvelle année associative en disant tous nos espoirs. Si cette loi répondra à nombre d'attentes ponctuelles des urbanistes, ni les urbanistes professionnels en attente d'une reconnaissance de leur compétence, ni l'urbanisme tel qu'ils le conçoivent, comme une démarche complète et intégrée ne trouveront leur place dans la loi ALUR.

Nous n'avons pas pour autant renoncé à voir enfin reconnaître les urbanistes : La SFU a réaffirmé son exigence au fil des consultations et auditions sur les projets de lois. La SFU s'est fortement engagée dans le soutien à l'office de qualification des urbanistes et dans les travaux que conduit maintenant l'OPQU<sup>1</sup>. La SFU a appuyé les revendications des instituts d'urbanisme qui ont semblé plusieurs mois mis en danger par la réforme de l'enseignement supérieur.

Cette démarche d'urbanisme intégrée et complète que nous croyons indispensable, nous l'avons réaffirmée avec le Conseil européen des urbanistes (CEU-ECTP)<sup>2</sup> dans la nouvelle Charte Européenne de l'Urbanisme. Nous en avons interrogés les évolutions de façon prospective dans des débats, ateliers et colloques à l'occasion des journées mondiales de l'urbanisme. Nous l'avons proposée en regard des exigences de la transition environnementale à la biennale des Ville de Cascais.

Pourquoi ? Parce que nous pensons qu'une approche globale de l'urbain et du territoire, avec leurs dimensions humaines et culturelles en même temps que spatiales et techniques est indispensable à l'établissement d'une meilleure équité urbaine. C'est ce que nous sommes allés dire (et aussi apprendre !) à Medellin au forum ONU Habitat. Et c'est sur la question de l'équité urbaine, raison fondatrice de l'urbanisme que nous vous proposons d'engager maintenant une nouvelle année associative.

Ci-après vous verrez défilier mois par mois une année d'action. Elles ne sont pas toutes répertoriées, des comptes rendus, les bilans régionaux et des investissements personnels complètent les actions décrites. Elles ne sont pas toutes terminées ni parfaites car les temps sont durs pour chacun. Bien des améliorations restent à apporter à notre activité. Cependant l'année SFU 2013 a été une année riche et multiple.

Début 2014, si nous considérons l'action de la SFU sous l'angle du « lobbying » auprès des élus pour faire entendre nos convictions, nous ferions le bilan d'une année bien décevante pour les urbanistes... Mais nous ne nous arrêtons pas à cela car notre travail est en lui-même transformateur.

---

<sup>1</sup> Office professionnel de qualification des urbanistes. [www.opqu.org](http://www.opqu.org)

<sup>2</sup> Conseil Européen des urbanistes – European council of town planners [www.ectp-ceu.eu](http://www.ectp-ceu.eu)

# AVRIL 2013

## AG ET CA LE 16 AVRIL

L'assemblée générale est précédée de trois débats d'orientation sur les trois démarches législatives en relation directe avec notre discipline :

### ÉGALITE DES TERRITOIRES.

L'égalité des territoires est un projet de développement durable. Pour la SFU l'urbanisme comme projet humaniste implique l'égalité des territoires. Actuellement ce projet ouvre les questions de l'approche socio-spatiale, des transitions urbaines, de l'urbanisme intégré (débat conduit par Anne Bouche Florin, présidente d'honneur de la SFU).

### PROJET DE LOI DE MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIAL ET D'AFFIRMATION DES METROPOLES.

Le troisième acte de la décentralisation questionne les représentations et les échelles des territoires. Le projet de loi s'intéresse principalement à la gouvernance, or il ouvre la question du projet territorial avec de nombreuses conséquences pour l'urbanisme (débat conduit par Anne-Michèle Donnet, vice-présidente SFU).

### PROJET DE LOI LOGEMENT-URBANISME.

Les urbanistes ont été invités à participer à la concertation pour l'élaboration de cette loi qui s'appellera ensuite loi Alur. De nombreuses propositions de la loi répondent aux attentes des urbanistes, pourtant la SFU estime que le texte passe directement d'une volonté politique générale au détail réglementaire sans construire suffisamment le projet. D'autre part l'exercice de l'urbanisme est oublié dans cette loi (débat ouvert par Jean-Pierre Mispelon, président du CFDU et animé par Laurence Garrigue, vice-présidente de la SFU)

Ces trois débats tracent les questions les plus actuelles pour les urbanistes professionnels. La SFU considère indispensable qu'une plus grande unité soit donnée à ces questions (ainsi qu'aux démarches législatives qui leur cherchent des réponses) avec en fil conducteur, la transition urbaine et territoriale.

### CETTE EXIGENCE SERA ILLUSTRÉE PAR LES ACTIONS DE LA SFU EN 2013-2014

La poursuite des actions auprès du gouvernement, des députés et des sénateurs dans le cadre de la loi ALUR,

les débats sur la décentralisation,

l'action pour la reconnaissance de l'urbanisme et des urbanistes avec l'OPQU, l'appui à l'APERAU de la loi sur l'Université,

la participation de la SFU à la Biennale des Villes à Cascais sur la transition urbaine,

les débats et ateliers organisés par la SFU à l'occasion des Journées Mondiales de l'urbanisme, sur les transformations à venir de l'urbanisme et l'évolution de l'exercice des urbanistes,

la présentation de la nouvelle Charte européenne de l'urbanisme (adoptée par le Conseil européen des urbanistes (CEU-ECTP),

## LES DECISIONS IMPORTANTES DE L'AG ET DU CA EN AVRIL :

### RENOUVELLEMENT DU CA ET DU BUREAU

#### COLLEGE DES DELEGUES REGIONAUX

Aquitaine → Denis CARAIRE

Ile de France → Caroline MOTTA

Nord Pas de Calais Picardie → Bruno FERRACCI

Provence Alpes Côte d'Azur → Marc PETIT et Eric MARRO suppléant Hélène FLORY

Champagne-Ardenne → Sandrine KLEIN

Rhône-Alpes → Jacques VIALETES et Thierry SAUNIER

Bretagne → Laurence GARRIGUES

#### DELEGUES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Anne-Michèle DONNAY

Alain NAMAN

Luc-Emile BOUCHE-FLORIN

Ludovic HERMANT

Régis DUMAY

Gilles ROUSSEAU

#### COLLEGE DES CHERCHEURS ET / OU ENSEIGNANTS

Saïd ALMI

## BUREAU

Président Jacques Vialettes

Vice-présidente (finances et emploi avec fonction de trésorier) Laurence GARRIGUES

Vice-président (délégué à la formation) Luc-Emile BOUCHE FLORIN

Vice-président (international) Alain NAMAN

Secrétaire Denis CARAIRE

Secrétaire – adjoint (admissions) Ludovic HERMANT

## ADOPTION D'UN PRINCIPE MULTI REGIONAL ET D'UNE THEMATIQUE POUR LES JOURNEES MONDIALES DE L'URBANISME (JMU 2013) :

Quelles nouvelles transversalités pour l'urbanisme dans quelques cinq à dix ans, et donc quelles évolutions des formations, de la qualification et de l'identité de l'urbaniste ?

## AUTRES ACTIONS AU MOIS D'AVRIL 2013 :

### 22 AVRIL : "JOURNEE DE TRAVAIL RELATIVE AUX PROFESSIONS ET METIERS DE PAYSAGISTE ET D'URBANISTE".

PARTICIPATION A UNE JOURNEE DE REFLEXION ORGANISEE PAR LES SERVICES DE LA DIRECTION DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DES PAYSAGES :

« L'Etat souhaite contribuer à améliorer la qualité de l'ingénierie mobilisable par les collectivités territoriales. Dans cette optique, il souhaite engager une réflexion sur la lisibilité et la reconnaissance des compétences nécessaires à la conception d'un aménagement du territoire de qualité : compétences en matière d'urbanisme et en matière de paysage. En effet, les élus doivent savoir quelles compétences mobiliser pour élaborer leurs projets de territoire. »

La SFU est représentée par Eric Marro qui participe à l'un des ateliers (voir son compte rendu). L'OPQU est représentée par Louis Canizares. La réunion ne produira pas de suite déterminante mais permettra des contacts intéressants avec les paysagistes qui ont effectivement des problématiques d'organisation professionnelles similaires aux nôtres.

LETTRE DU PRESIDENT DE LA SFU A MADAME LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE.

Les urbanistes professionnels disent leur inquiétude face à la possibilité d'un découpage ou d'une disparition des mentions urbanisme et aménagement autour desquelles sont construits les enseignements, les diplômes et la recherche universitaire en urbanisme. La SFU appuie son avis

sur sa longue expérience, sa participation historique à la création d'un enseignement de l'urbanisme et aussi sur son travail actuel sur les évolutions de l'urbanisme. Le maintien et le développement de l'urbanisme comme champ d'étude universitaire est indispensable. D'autres associations d'urbanistes et l'OPQU agissent aussi de façon coordonnée. Ces actions sont conduites en relation avec l'association APERAU<sup>3</sup> qui regroupe les instituts d'urbanisme.

*L'urbanisme sera finalement maintenu comme discipline de recherche universitaire, et les conditions d'activité des instituts d'urbanisme seront maintenues.*

## EN APPUI AU SEMINAIRE ROBERT AUZELLE POUR LE CENTENAIRE DE ROBERT AUZELLE, LETTRE DU PRESIDENT DE LA SFU A MADAME LA MINISTRE DU LOGEMENT ET DE L'EGALITE DES TERRITOIRES.

La SFU demande avec de nombreux urbanistes que le centenaire de Robert Auzelle fasse l'objet d'une célébration publique par le ministère compte tenu de l'actualité de sa pensée face aux problématiques actuelles. *Le ministère répondra positivement à cette demande.*

# MAI 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN MAI

JACQUES BEDU, MEMBRE D'HONNEUR DE LA SFU EST PROMU AU GRADE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

La SFU, lui rend hommage ainsi qu'à deux autres membres d'Honneur de la SFU,

MICHEL CANTAL DUPART, ET YVES DAUGE PROMUS AU GRADE D'OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR AU MOIS DE DECEMBRE ET DE MARS,

Voici plus de 35 ans que tous trois, dans leurs activités d'urbanistes, œuvrent pour l'intérêt général, la défense des plus démunis et l'aménagement des territoires ; Qu'ils en soient profondément remerciés !

---

<sup>3</sup> APERAU : Association pour l'enseignement et la recherche en Aménagement et en urbanisme (association internationale francophone). [www.aperau.org](http://www.aperau.org)

## LES DECISIONS IMPORTANTES DU CA EN MAI :

LE CA DE LA SFU SOUHAITE VOIR PROPOSER L'OPQU ET L'APERAU COMME MEMBRES CORRESPONDANTS AUPRES DU CONSEIL EUROPEEN DES URBANISTES.

Rappelons que le Conseil européen des urbanistes, CEU/ECTP, est formé des associations nationales d'urbanistes professionnels, admettant leurs membres sur critères. La SFU, membre fondateur du CEU/ECTP, y représente les urbanistes français.

Le CEU/ECTP comprend aussi d'autres personnes morales, en tant que correspondants ou observateurs. Les délégués européens de la SFU considèrent que l'APERAU y est déjà représenté au travers d'AESOP<sup>4</sup>.

Dominique Lancrenon, présidente du CEU /ECTP et présidente d'honneur de la SFU, avec l'approbation unanime du CA de la SFU, propose à l'OPQU de poser sa candidature pour devenir membre correspondant du CEU/ECTP. Le 6 juin, l'OPQU accepte cette invitation.

# JUIN 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN JUIN :

SOUTIEN A L' OPQU POUR SON CHANGEMENT DE STATUTS

La SFU soutient vigoureusement le projet de changement de statut de l'OPQU : Le CA de l'Office Professionnel de qualification des urbanistes était resté jusqu'à présent principalement composé par les associations professionnelles fondatrices. Les nouveaux statuts marquent une nouvelle autonomie de l'OPQU par rapport aux associations fondatrices, indispensable à son rôle d'organisation et de reconnaissance de la profession.

## LES DECISIONS IMPORTANTES DU CA EN MAI :

La position de la SFU : soutien absolu à l'opqu et aux instituts de l'aperau, appui et participation à leur renforcement.

L'éthique de la SFU : échanges indispensables entre profession, qualification et formations, dans le respect de l'autonomie et des enjeux spécifiques de chacune.

---

<sup>4</sup> AESOP : Association of european schools of planning. <http://www.aesop-planning.eu/>

Les urbanistes de la SFU travaillent à des questions précises sur les attentes des urbanistes à l'égard de la qualification, les évolutions professionnelles qu'ils pressentent et la façon dont la qualification et les formations pourront les prendre en charge, ce que les professionnels peuvent apporter aux Instituts.

*A l'inverse, le CFDU prend des positions hostiles aux évolutions de l'OPQU, en contradiction semble-t-il avec l'avis de la majorité des associations membres du CFDU et sans que les observations faites en CA soient portées dans les compte rendus. Le CA de la SFU s'inquiète de cet état de fait, il décide cependant de continuer encore à privilégier le travail collectif et l'entente des associations d'urbanistes, en particulier pour la préparation de l'université d'été du CFDU.*

# JUILLET 2013

## LES DECISIONS IMPORTANTES DU CA EN JUILLET :

### HQE AMENAGEMENT

Marc PETIT rend compte au CA des échanges qu'il a eu avec les responsables de Certivéa, chargés du lancement de « HQE aménagement ».

Développement des certifications : Il y a l'AEU, démarche globale visant à apporter une vision critique d'un projet en cours de définition, Il y a eu ensuite l'écoquartier prenant alors une dimension plus opérationnelle.

Quelle différence entre HQEa et écoquartier ? De moins en moins, les objectifs se rejoignent.

Elus, Certivéa, BE vont identifier un problème. La démarche HQEa aura alors comme objectif d'identifier les blocages et de réunir les personnes ressources pour résoudre ce problème.

Marc Petit propose que la SFU s'inscrive dans le partenariat pour ne pas le subir par la suite et contribue à la mise en place de cette certification. Il est également important de la relier à la formation. Jacques Vialettes a échangé précédemment avec Certivéa. La participation de la SFU paraît très attendue. Il est également d'avis de développer ce partenariat. Il y a également une démarche en région à suivre.

Le CA décide à l'unanimité de poursuivre le suivi de cette démarche. Le CA désigne Marc Petit comme représentant de la SFU auprès de HQE aménagement.

### PARTENARIAT AVEC L'APEC

Depuis 2009, la SFU rencontre l'APEC pour échanger sur les diffusions d'emplois. Une restructuration s'est achevée fin 2012, évolution d'un statut privé à mission de service public, les conventions en cours de réflexion peuvent maintenant être mises en œuvre.

L'objet de la convention est de renforcer le partenariat, mettre en commun les éléments de chacun, diffusion commune des offres d'emplois.

Engagement réciproque : plan d'action annuel avec bilan annuel. Sur 2013, mettre en cohérence le référentiel métier avec celui de l'OPQU. Par ailleurs, une fiche métier urbanisme va être créée par l'APEC.

Aujourd'hui, des secteurs existent déjà dont construction, immobilier, environnement... Quelle serait la place de l'urbanisme, un nouveau secteur, une intégration au secteur environnement ? Pourquoi ne pas créer un cahier Ville et territoires ?

# AOUT 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN AOUT

### URBANISTES QUALIFIES, ELISEZ VOS REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPQU !

La représentation directe des urbanistes qualifiés dans l'assemblée générale et dans le conseil d'administration de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes est la principale innovation des nouveaux statuts adoptés à une très forte majorité, le 6 juin 2013 par l'AG de l'OPQU. L'autre innovation majeure, c'est la possibilité offerte par les statuts, et la volonté affichée de faire entrer au CA dans un deuxième collège une pluralité d'associations représentatives du monde de l'urbanisme. Les représentants des collectivités locales et des intercommunalités, ceux des organismes employant nombre d'urbanistes, l'APERAU représentant les instituts d'urbanisme, les représentants des organismes de formation professionnelle en lien avec l'urbanisme... rejoignent les représentants des associations d'urbanistes professionnels. Les nouveaux statuts marquent une autonomie de l'OPQU, indispensable à son rôle d'organisation et de reconnaissance de la profession. La Société Française des Urbanistes a vigoureusement soutenue cette évolution. Le nouveau Conseil d'Administration travaillera aux modalités, actualisera le référentiel et renforcera les rôles de l'OPQU : la formation continue pour les qualifiés, la clarification des relations entre diplôme, formation qualifiante, VAE et qualification, la reconnaissance de la qualification dans la fonction territoriale et de la fonction publique, l'élargissement de la reconnaissance mutuelle en Europe et dans le monde.

La SFU s'engage tout l'été en appui de l'OPQU pour l'élection des délégués des urbanistes qualifiés dans les termes ci-après :



## *Pour la reconnaissance officielle des urbanistes qualifiés :*

La SFU, association des urbanistes qualifiés, a inscrit dans ses statuts la reconnaissance par l'OPQU de la qualité d'urbaniste, à partir d'un exercice professionnel et d'une formation.

La SFU fait confiance aux formations universitaires en urbanisme (réunies au sein de l'association APERAU). Elle leur reconnaît la capacité de formation professionnelle, et celle d'animer la recherche en urbanisme.

La SFU souhaite une forte coordination des trois pôles, associatif professionnel, de qualification professionnelle, et de formation et recherche, dans le respect des rôles et de l'autonomie de chacun.

## **Une dizaine d'urbanistes SFU seront candidats au CA de l'OPQU et affirmeront chacun les positions de la SFU :**

### *déontologie*

**L'URBANISTE DOIT AVOIR UNE RESPONSABILITE ET UNE DEONTOLOGIE, QUEL QUE SOIT SON MODE D'EXERCICE.**

### *identité*

**PAR LA QUALIFICATION, AFFIRMONS NOTRE IDENTITE PROFESSIONNELLE A TRAVERS LA DIVERSITE DE NOS METIERS.**

### *projet*

**L'URBANISME EST UN PROJET, UNE APPROCHE PROSPECTIVE PREFIGURERA LES EVOLUTIONS DE LA QUALIFICATION.**

Les urbanistes SFU candidates et candidats au CA de l'Office de qualification représentent la diversité de la profession, de ses métiers et modes d'exercice, de ses formations.

## UNIVERSITE D'ETE DU CFDU ET DE SES ASSOCIATIONS MEMBRES, A POITIERS

L'« Acte III de la décentralisation » qui est en préparation, va faire évoluer la gouvernance des territoires et le positionnement des acteurs. Associée à la structuration des intercommunalités qui se met en place en application de la loi de 2010, cette réforme va ouvrir de nouvelles perspectives à la régulation des processus d'urbanisation par les politiques urbaines. La loi «Urbanisme et logement» va également reconfigurer les échelles pertinentes de planification et ouvrir un marché important de révision et de mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Les urbanistes sont à la croisée des chemins, car ils devront solidairement répondre à cette nouvelle demande d'études urbaines tout en adaptant leur profession à ce nouveau contexte en termes de formation, de qualification et d'organisation. La question de l'adéquation entre les objectifs et les moyens dont disposent les pouvoirs publics va se poser avec une nouvelle acuité. Elle sous-tend le rapport présenté au Sénat en 2012 par Pierre Jarlier : « Pour une nouvelle architecture territoriale de l'ingénierie en matière d'urbanisme ». Elle concerne l'ensemble de la profession, secteur concurrentiel, secteur public et para-public qui va être interpellée sur « comment faire ? », « avec quels professionnels » ? Et accessoirement « à quel prix ? », à un moment où les finances publiques sont drastiquement contraintes.

Jacques Vialettes et Anne Bouche Florin participent à la conduite de l'Université d'été du CFDU : très conviviale, occasion d'une réflexion productive, accueil remarquable par la ville de Poitiers. Cependant les urbanistes sont inquiets du très médiocre sort qui leur est fait par la décentralisation et par les lois en cours de débat.

# SEPTEMBRE 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN SEPTEMBRE

### AUDITION AU SENAT

La société française des Urbanistes est reçue en audition par Monsieur le Sénateur Débrit-Débat. Denis Caraire, secrétaire de la SFU et Anne Michèle Donnet, vice-présidente représentent la SFU. Jean Pierre Mispelon, président du CFDU participe également à la délégation. La SFU fait des propositions d'amendement précises. En voici l'introduction :

### Loi ALUR et profession d'urbaniste

Les urbanistes de la Société Française des Urbanistes ont beaucoup participé aux travaux et aux échanges sur le projet de loi Alur . Dès avant la rédaction, ils ont participé aux réflexions préalables à la mise en oeuvre de cette loi, conduites par les sénateurs (en particulier avec les sénateurs Yves Dauge, Jean Pierre Sueur, Pierre Jarlier). Lors de la première rédaction du projet de loi à l'automne 2012, ils ont alerté sur le caractère trop sectoriel des mesures proposées pour le logement et sur la nécessité de les inscrire dans une politique d'urbanisme plus générale. Invités avec le Conseil

Français des Urbanistes à participer aux concertations pour le projet de loi en janvier et février 2013, les urbanistes ont débattu avec tous les partenaires, trouvé de nombreux points de convergence avec les attentes des environnementalistes et des spécialistes de l'habitat et proposé une réflexion approfondie et détaillée sur les différents thèmes mis en débats. Ce projet de loi répond en de nombreux points aux attentes des urbanistes. Nous poursuivons cette démarche attentive en vous proposant quelques amendements.

Les urbanistes s'étonnent pourtant qu'il ne semble toujours pas possible d'intégrer au projet de loi l'amorce d'une reconnaissance de l'urbanisme comme discipline professionnelle. Comment se fait-il que cette question soit hors sujet alors que le projet de loi a pu intégrer des éléments sur les professions de la gestion du foncier et de la topographie ? Il paraît pourtant indispensable que la mise en œuvre de ce projet de loi ambitieux puisse s'appuyer solidement sur une profession d'urbaniste reconnue. D'autre part, s'ils sont globalement en bon accord avec ce projet de loi, les urbanistes estiment que sa rédaction passe trop immédiatement d'un énoncé politique très général à une rédaction réglementaire très détaillée et dont le registre d'action est trop souvent la contrainte. Il y a là un risque important d'inefficacité et de blocage. Il nous paraît manquer dans ce projet de loi toute la conviction nécessaire à la mise en œuvre collective d'une politique territoriale. Ne pouvant à ce stade proposer de démarche différente, nous proposons néanmoins quelques modifications de rédaction pour rappeler plus fortement dans l'exposé des motifs la dimension globale du projet de loi. Enfin il nous paraît important que l'énoncé des motifs fasse état de la convergence en une même politique territoriale de cette loi, de la politique d'égalité des territoires et des projets de lois de décentralisation. Car c'est seulement dans cette perspective que se pose la transition environnementale et sociale du territoire et que peuvent s'organiser l'échange et les partenariats entre l'échelle nationale et l'échelle locale.

## CASCAIS - PORTUGAL « XEME BIENNALE DES VILLES ET DES URBANISTES EUROPEENS » NOUVEAUX PARADIGMES, DEFIS ET OPPORTUNITES POUR LES VILLES ET METROPOLES EUROPEENNES»

La "Biennale des Villes et des Urbanistes" organisée par le Conseil Européen des Urbanistes, sous la responsabilité de João Teixeira, ancien Président du CEU/ECTP et l'actuelle Présidente Dominique Lancrenon, s'est tenue à Cascais – Portugal, du 19 au 21 septembre 2013.

La délégation SFU était composée de Dominique Lancrenon, SFU, Présidente sortante du CEU, Luc Emile Bouche Florin, SFU, Président d'honneur du CEU, Jean Pierre Gautry, Président d'honneur de la SFU, Caroline Motta, Présidente SFU Région IDF, Alain Naman, Vice-Président SFU, Délégué International

Cette Biennale de Cascais a également accueilli l'Assemblée générale annuelle du Conseil Européen des urbanistes, dont le président est désormais Hendrix Van Der Kamp, qui succède à Dominique Lancrenon.

## "LA DECLARATION DE CASCAIS », CONCLUANT LE CONGRES, A MIS EN EXERGUE, LES GRANDS DEFIS DE LA "TRANSITION URBAINE"

Défendre la pertinence du territoire; Éviter les altérations climatiques; Améliorer la biodiversité et prévenir ses pertes; Assurer la gestion de l'énergie durable; Assurer la sécurité alimentaire; Éviter

les tensions sociales et promouvoir l'inclusion des populations; Réduire l'empreinte écologique; Promouvoir une réhabilitation urbaine intégrée et stratégique; Améliorer la planification au moyen de systèmes en réseau; Valoriser l'espace public, vers des cités amies des citoyens : Le projet d'urbanisme peut nous aider à surmonter la crise actuelle. Toutes les cités européennes ont besoin de réhabilitation urbaine. La réhabilitation urbaine durable et intégrée peut contribuer fortement à la solution de plusieurs problèmes liés à la situation économique actuelle, au réchauffement global, à la consommation d'énergie, à l'exclusion sociale et au déclin urbain. Telle sera la préparation à l'avenir des Villes et des Cités Européennes. Pour y parvenir, des actions concertées, transversales, sont nécessaires, communes à tous les pays européens.

## LES DECISIONS IMPORTANTES DU CA EN SEPTEMBRE

### PARTENARIAT

Décision de développer les partenariats pour des actions pluriannuelles

Proposition de réfléchir à une simplification et une modification des statuts sur la question du partenariat (partenaires, associés, juniors, étudiants, entreprises partenaires, etc.).

### LE SITE WEB VA ETRE REFONDU :

Le site a 15 ans, il reste très consulté et on y trouve beaucoup d'informations<sup>5</sup>, mais sa mise à jour n'est plus du tout ergonomique. Christophe Miguët insiste sur la nécessité de cette démarche et souhaite aussi trouver un successeur.

Le CA précise les priorités. Le président souhaite des moyens de communication à côté, réseaux sociaux moins officiels et plus rapides que le site.

Candice SOTTAS nouvelle sociétaire SFU basée à Nice souhaite s'investir dans la présence de la SFU sur les réseaux sociaux.

*Candice SOTTAS a créé le groupe Viadeo<sup>6</sup> et l'anime efficacement. Jean Pierre Gautry et Jacques Vialettes sont également animateurs. Une longue réunion de travail à Lyon a permis de définir les attentes pour le site. Mais les décisions restent encore partiellement à mettre en œuvre.*

---

<sup>5</sup> [www.urbanistes.com](http://www.urbanistes.com)

<sup>6</sup> Rejoignez le groupe Viadeo de la Société française des urbanistes.

# NOVEMBRE 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN OCTOBRE ET NOVEMBRE

Les actions de la SFU en Octobre et Novembre ce sont les journées mondiales de l'urbanisme, occasion en 2014 de plusieurs réunions, débats et colloques étalés sur les deux mois.

Fondé en 1949 par le professeur Carlos Maria della Paolera de l'Université de Buenos Aires, afin de faire croître l'intérêt du public et des spécialistes pour l'urbanisme, tant à l'échelon local qu'à l'étranger, le Jour Mondial de l'Urbanisme a pour objectif de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés au développement des villes et des territoires. La SFU organise chaque année une manifestation souvent sur plusieurs journées, les « JMU ». Pour les "Journées Mondiales de l'Urbanisme" 2013, la SFU invite les professionnels à réfléchir aux mutations en cours ou prévisibles à partir de leur expérience et qui les amènent à réfléchir aux nouvelles transversalités nécessaires.

## QUELLES NOUVELLES TRANSVERSALITES POUR L'URBANISME DANS CINQ A DIX ANNEES, ET DONC QUELLES EVOLUTIONS DES METHODES, DE L'EXERCICE, DE LA QUALIFICATION, DES FORMATIONS, ET DE L'IDENTITE DE L'URBANISTE ?

A partir des évolutions pressenties dans votre pratique professionnelle, étudiées dans vos recherches ou ressenties au quotidien, la Société française des urbanistes vous invite, à l'occasion des Journées mondiales de l'urbanisme 2013, aux « ATELIERS SFU DES JMU »

**Un évènement ouvert et collaboratif, une réflexion multi régionale**, durant une semaine, un débat en soirée, un atelier d'une demi-journée, deux jours d'intervention, .... L'organisation reste légère. Une réunion centrale questionnera les propositions pour en faire une synthèse ouverte, l'après-midi du vendredi 8 novembre, jour mondial de l'urbanisme, à Paris.

Différentes régions SFU choisissent un thème précis, et organisent le débat. L'institut d'urbanisme de la région est le partenaire privilégié, mais aussi d'autres lieux de formation ou universités, des collectivités, des entreprises, des CAUE, agences d'urbanisme, autres associations professionnels, associations d'étudiants ...

**Nouvelle gestion du foncier et de l'urbanisme : enjeux et outils** Colloque juridique et urbanistique tenu le 18 octobre au Castellet par la SFU PACA avec l'AVAPAC et débat en prolongement

**Le projet d'urbanisme à l'échelle territoriale, en finir avec les politiques sectorielles ?** SFU Rhône-Alpes , avec l'Institut d'urbanisme de Lyon, rencontre le 5 novembre de 9h 30 à 12h à l'Institut d'urbanisme à Lyon.<sup>7</sup>

**Mobilité et territoire, théorie et pratique** La SFU BRETAGNE s'associe au colloque de l'INSTITUT GEOARCHITECTURE, 4, 5 & 6 novembre toute la journée, à la faculté Victor SEGALEN à BREST

---

<sup>7</sup> <http://www.iul-urbanisme.fr/new/wp-content/uploads/atelier-sfu-des-jmu-lyon.pdf>

**Pratiques rurales en paysage urbain francilien** ARI-SFU, avec CAUE 93, CAUE 91 et Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essone, une journée complète de rencontres, débats, et visites à Grigny et Viry Chatillon, le 6 novembre

**Le débat public** Conférence de M. Christian Leyrit, Président de la CNDP<sup>8</sup>, organisée par le COFHUAT, au siège de la SFU le 8 novembre matin

**Infrastructure & Territoire** SFU NORD - PAS DE CALAIS, (débat ultérieur en cours d'organisation)

**La métropolisation , quelle place pour les urbanistes ? Une technicité accrue ? Un sens politique et social à réaffirmer ?** SFU PACA, avec IAR, association des étudiants UrbaVoc , Collectivités et agence d'urbanisme, rencontres prévues à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix en Provence, (débat ultérieur en cours d'organisation).

Sept ou huit problématiques sont abordées, avec les questions suivantes :

Entrent-elles dans le champ de l'urbanisme ? L'urbaniste est-il en capacité d'y répondre ? Avec quelle posture ? Avec quel exercice ? Quelle position face à la mutation, revendiquer, accompagner, consentir, combattre ? Quelles évolutions de compétences, quels partenariats, quelles technicités nécessaires ? Quels outils et quelles méthodes ? Effets sur la structuration des formations ? Attentes des urbanistes à l'égard de la recherche ? Une déclaration de synthèse portera des intentions et des propositions, éventuellement des revendications, sans exhaustivité ni conclusions. C'est une étape d'une réflexion continue.

# DECEMBRE 2013

## LES ACTIONS DE LA SFU EN DECEMBRE

Réunions partenariales

Convention avec UrbaJob

Interview et articles

Recherche d'un local

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CA EN DECEMBRE

### CONVENTION APEC

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'APEC PAR LE PRESIDENT DE LA SFU.

Une fiche métier sera créée sur la base des fichiers métiers APEC. Des témoignages présentant des parcours spécifiques compléteront ces fiches métiers.

---

<sup>8</sup> Commission nationale du débat public. [www.debatpublic.fr/](http://www.debatpublic.fr/)

DES ACTIONS SERONT MONTEES AVEC L'APEC ET D'AUTRES ORGANISMES.

Cette signature permet de relancer les échanges avec UrbaJob<sup>9</sup>, nouveau jobboard en cours de création et urba-news, qui élabore une revue de presse régulière et qui dispose d'une liste de diffusion importante. Un partenariat tri-partite sera constitué. La SFU y représentera le métier d'urbaniste au sein de toutes les activités de l'urbain. Une SA coopérative pourrait être créée.

# JANVIER 2014

## LES ACTIONS DE LA SFU EN JANVIER

### LE 10 EME GRAND PRIX EUROPEEN DE L'URBANISME 2013-2014<sup>10</sup>

POUR REALISER LA SELECTION FRANÇAISE, LA SFU RASSEMBLE UNE COMMISSION REPRESENTATIVE DE L'URBANISME ET AUSSI DE LA REFLEXION, DE L'ACTION ET DE LA RECHERCHE SUR L'ENERGIE. Une communication importante est faite dans un délai bref par la lettre de la SFU, les prospectons de chacun et grâce au journal le Moniteur. Les propositions retenues sont transmises courant février au jury indépendant représentant la profession d'urbaniste et le "Projet SPECIAL". La Commission française a réuni dix propositions et en a retenu sept, de grande qualité. Le Jury Européen célèbre le GPEU avec le Comité des Régions le cinq mai.

L'ECTP-CEU, avec le support du Comité des Régions<sup>11</sup>, est fier d'organiser le 10ème Grand Prix Européen de l'Urbanisme en partenariat avec le projet SPECIAL<sup>12</sup> et Intelligent Energy Europe en collaboration avec la TCPA (Town and Country Planning Association). Ce Partenariat renforce l'intégration de l'énergie durable et l'Urbanisme. Le Grand Prix Européen de l'Urbanisme de l'ECTP-CEU a vocation de distinguer les politiques urbaines, les opérations, ou les projets de développement qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les régions urbaines et rurales en Europe. Suite à la remise à jour de la Charte de l'Urbanisme, c'est également l'opportunité de souligner l'urgence de mises en place de stratégies, de processus participatifs et de développement durable dans tous les processus d'Urbanisme. Ce Grand Prix est ouvert à tous les urbanistes et instances des 47 pays européens du Conseil de l'Europe.

---

<sup>9</sup> [www.urbajob.com](http://www.urbajob.com)

<sup>10</sup> <http://www.urbanistes.com/grand-prix-europeen-de-l-urbanisme-1064.html>

<sup>11</sup> <http://cor.europa.eu/fr/Pages/home.aspx>

<sup>12</sup> <http://www.special-eu.org/> "spatial planning and energy for communities in all landscapes".

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CA EN JANVIER

### LOCAL DE LA SFU

L'immeuble abritant le siège de la SFU est acquis par un organisme public, en connaissance de quoi, en tant que locataires, nous allons être expulsés. Une rencontre a eu lieu avec le service juridique de la SIEMP, qui laisse entrevoir une indemnité d'éviction. La SFU a insisté sur une demande de relogement.

Le Conseil décide de maintenir un siège dans Paris intramuros, et de rechercher une collocation avec d'autres organisations d'urbanistes ou susceptibles d'un partenariat dynamique. L'OPQU nous emprunte déjà nos locaux et nous les partageons avec de jeunes professionnels, il s'agira de développer cette démarche pour constituer une sorte de maison de l'urbanisme. *Les membres du bureau recherchent activement le local qui accueillera ce projet, mais la solution reste à trouver.*

### URBA-EMPLOI, URBANEWS, URBAJOB

Le site « Urbajob » a été monté par de jeunes professionnels. La SFU a voté un partenariat avec cette structure, comme l'a fait le site Urbanews qui avait un temps imaginé de lancer son propre site d'annonces.

Le conseil d'administration, approuve le montage d'une Société Coopérative d'Intérêt collectif unissant la Société Française des Urbanistes, la s.a.s. Urba-Job, et l'association de fait Urba News, donne délégation au président Jacques VIALETES pour signer tous les documents afférents à la concrétisation de ce partenariat (notamment convention et statuts de la SCIC).

*Pour réaliser pleinement ce partenariat, il est maintenant indispensable qu'un urbaniste SFU s'en occupe spécifiquement.*

### SITE INTERNET

Le conseil d'administration témoigne sa reconnaissance à l'égard de Christophe MIGUET qui depuis 13 ans a mis bénévolement ses compétences et son énergie au service de l'animation et du développement du site de la SFU. Pour assurer la poursuite de cette mission avec la même qualité, le conseil d'administration décide du recours à une prestation rémunérée, étant entendu que le prestataire à venir devra également réunir des compétences web informatique et une proximité avec l'urbanisme. *Cette action reste encore à mettre en œuvre...*

# FEVRIER 2014



## LES ACTIONS DE LA SFU EN FEVRIER

### HOMMAGE A ANNE BOUCHE FLORIN, PRESIDENTE D'HONNEUR DE LA SFU, MEDAILLE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

### LA "CHARTRE DE L'URBANISME EUROPEEN» UNE VISION POUR LES VILLES ET LES REGIONS-TERRITOIRES DE L'EUROPE DU XXIIE SIECLE

Luc Emile Bouche Florin, Président d'honneur du CEU, SFU VP Europe et Vincent Goostadt, Past President of the Royal Town Planning Institute (RTPI), ont présenté la "Charte de l'urbanisme européen».

Elle l'est de nouveau au Sénat français le 14 février.

Elle est ensuite très largement publiée par la revue Le Moniteur

L'Assemblée Générale de l'ECTP-CEU d'Avril 2013 à Barcelone a approuvé «La Charte de l'urbanisme européen». Celle-ci combine l'addendum d'Istanbul avec la Nouvelle Charte d'Athènes 2003 en un seul document, toujours pertinente face aux enjeux actuels et futurs défis de l'Europe. L'ECTP-CEU a pour ambition de développer un plan d'action au cours des deux prochaines années afin de mettre en œuvre la Charte.

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CA EN FEVRIER

### LE CA DECIDE L'ALTERNANCE DE REUNIONS NATIONALES ET DE REUNIONS REGIONALES :

Un CA d'une pleine journée tous les deux mois à Paris alternera avec une réunion de chaque délégation ou association régionale tous les deux mois. Le président et les membres du bureau se déplaceront pour accompagner cette nouvelle dynamique.

### JMU 2014

Le CA proposera à l'assemblée générale de reconduire et de développer le principe des JMU multi site sur une thématique commune.

Le CA proposera à l'AG le sujet de l'équité urbaine, raison d'être de l'urbanisme depuis son origine.

Quelles en sont les questions cent ans après ? A l'intérieur de cette vaste thématique, chaque région proposera un ou plusieurs ateliers, débats, actions, colloques, en associations avec des partenaires, pour approfondir une problématique qu'elle choisira.

# MARS 2014

## LES ACTIONS DE LA SFU EN MARS

### TRAVAUX AU FIL DES MOIS DE LA SFU EN REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :

LES URBANISTES DE PACA, POUR UNE CONTRIBUTION ACTIVE A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE REGIONAL

La SFU agit aux côtés du GIR Maralpin dans le cadre de l'Opération d'intérêt national de la Plaine du Var (OIN). En préparation d'un comité de concertation animé par l'EPA (auquel participent différentes collectivités ainsi que quelques associations invitées), la SFU participe à un groupe de réflexion spécifique, initié par le GIR et mobilisant d'autres partenaires dont des membres du comité de concertation. Marc Petit et Candice Sottas organisent, animent et relayent ces actions de la SFU. On retrouve des informations sur les actions de la SFU PACA sur le groupe viadeo SFU.

Cette année l'activité régionale est renforcée en PACA et en Ile de France : actions locales, concertations participations, représentations.... La SFU portera cette dynamique dans les autres régions en 2014.

## LES PRINCIPALES DECISIONS DU CA EN MARS

LA SOCIETE FRANÇAISE DES URBANISTES QUITTERA LA FEDERATION DU CFDU, LAQUELLE A CESSÉ DE CHERCHER A REPRESENTER ET A RASSEMBLER LES URBANISTES.

Le CA de la SFU considère que la participation de la SFU à la fédération du CFDU n'est plus tenable quand cette fédération refuse totalement de jouer son rôle de soutien auprès de l'Office professionnel de qualification des urbanistes. Il semble pourtant qu'une large majorité des urbanistes appartenant aux associations membres du CFDU soutiennent fortement la qualification. Mais cette réalité ne peut apparaître faute de débat ou de vote au sein de la fédération et nos positions sont systématiquement masquées.

# AVRIL 2014

## LES ACTIONS DE LA SFU EN AVRIL

### LA SFU PARTICIPE AU 7 EME FORUM ONU HABITAT A MEDELIN EN COLOMBIE.

"L'EQUITE URBAINE DANS LE DEVELOPPEMENT- DES VILLES POUR LA VIE " « URBAN EQUITY IN DEVELOPMENT - CITIES FOR LIFE"

Le 7ème Forum Urbain Mondial, organisé par ONU- Habitat se tient en Colombie, à Medellin du 5 au 11 avril 2014. La délégation française est conduite par le Partenariat Français pour la Ville et les

Territoires (PFVT), coprésidée par : Le ministère des Affaires Etrangères et Européennes Le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable le sénateur, Yves Dauge.

ONU Habitat a lancé un appel à projet International pour proposer des événements intéressant la prospective de l'Urbanisme. La SFU, représentée par Alain Naman Délégué à l'international et Jean-Pierre Gautry, Président d'honneur, a proposé un "Networking Event" sur le thème : "L'Urbanisme Intégré, participatif et coopératif–Source d'équité urbaine" qui a été sélectionné par ONU habitat.

#### « Urbanisme intégré, participatif et coopératif: Source d'équité urbaine »

Comment prétendre à une équité urbaine en développement, avec pour volonté des « villes pour la vie », si les fondamentaux de l'urbanisme intégré, participatif et coopératif, ne sont pas posés, en terme de conception, de réalisation et de gestion? Face aux crises actuelles, et aux inégalités touchant principalement les groupes vulnérables (personnes âgées, femmes, jeunes...), la Société Française des Urbanistes interpellent depuis longtemps les décideurs pour changer de paradigme vers un développement urbain durable. Par quels moyens peut-on améliorer la redistribution des ressources de la ville et l'accès aux opportunités urbaines en donnant une voix dans les processus de planification à la pluralité d'acteurs qui compose et façonne la ville ? Quels outils peuvent être mis à la disposition des autorités locales pour assurer la définition et la conduite d'un projet de territoire partagé ? L'événement organisé conjointement par la SFU et les Ateliers propose de mener une réflexion sur la manière dont les méthodes et les outils d'un urbanisme partagé peuvent contribuer à rendre les villes plus durables et équitables.

#### ASSOCIATIONS REGIONALES :

Caroline Motta, urbaniste SFU, est réélue présidente de l'association régionale Ile de France de la SFU (ARISFU)

Bruno Feracci, urbaniste SFU est réélu président de l'association régionale SFU Nord – Pas de Calais

Marc Petit, urbaniste SFU, est réélu président de l'association SFU PACA.

Les autres régions ne comportent pas actuellement d'association régionale SFU. Rappelons que la SFU n'a pas une structure fédérale, elle n'est pas une association d'association, mais une association de personnes, des urbanistes SFU, des chercheurs et enseignants en urbanisme, des membres associés et des membres d'honneur. Les membres de la SFU sont organisés en Délégations régionales, lesquelles se réunissent au moins une fois l'an en assemblée et élisent leurs délégués régionaux à l'AG et au CA de la SFU. Quand ils le souhaitent, les urbanistes SFU peuvent aussi créer des associations régionales (loi de 1901) dont le rôle est de faciliter les actions locales de la SFU.

## AG ET CA LE 30 AVRIL 2014

### MODIFICATION DE FONCTIONNEMENT :

DIFFERENTES DECISIONS PRISES PAR LE CA AU FIL DE L'ANNEE ENGAGENT DES FONCTIONNEMENTS NOUVEAUX POUR LA SFU :

outils de communication , gestion des admissions et des adhésions, développement des activités régionales, JMU multi sites, sortie du CFDU, renforcement des liens avec l'OPQU, nouveaux locaux

Ces dispositions sont proposées à la confirmation et à l'enrichissement de l'assemblée générale.

### DEBAT D'ORIENTATION :

EN 2013, NOUS AVONS CONDUIT DES DEBATS PROSPECTIFS SUR LES NOUVEAUX CHAMPS DE L'URBANISME. EN 2014, LE CA PROPOSE DE REVENIR A LA RAISON MEME DE L'URBANISME : « L'EQUITE URBAINE ». QUELLES EN SONT LES CONDITIONS ACTUELLES ? QUELLES QUESTIONS ET ACTIONS PRECISES ENGAGER, INTERNATIONALEMENT, NATIONALEMENT ET DANS CHAQUE REGION ?